MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

Décision n° 67 du 14 janvier 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement

NOR : *INTJ2000323S*

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2242 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930023S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er février 2020:

Tilly Yannick NIGEND : 162132 NLS : 8019095

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er février 2020 :

Istria Tristan NIGEND : 227553 NLS : 6644345

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 janvier 2020.

Le général, commandant
la gendarmerie de l'armement,
M. Hamel